

CONGRÈS

L'École de demain, oui, mais avec **NOUS!**

Le SE-Unsa était en congrès du 3 au 5 avril. Moment démocratique fort, cette instance permet de construire la ligne politique du syndicat pour les 4 ans à venir. Démocratique, puisque chaque section départementale et académique y a fait valoir les prérogatives que ses adhérents avaient mis en avant lors des congrès locaux. Fort, puisque chacun a pu exprimer ses arguments et les soumettre au vote après des débats constructifs.

UN CONGRÈS, C'EST AVANT TOUT LA CONSTRUCTION d'un projet syndical par la voix des adhérents. Voici les principaux éléments à en retenir.

Nos valeurs

Défenseur d'une Europe du progrès social, favorable à une transition énergétique et à une croissance durable, défenseur acharné de l'École laïque, favorable au mariage pour tous ainsi qu'à l'adoption et à la PMA pour les couples de même sexe, le SE-Unsa met au cœur de son projet l'égalité et la lutte contre les discriminations à l'École, particulièrement la promotion de l'égalité femme/homme. Ainsi, l'accord signé par l'Unsa concernant «l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique» doit être prolongé.

Sur la question de la parité femme/homme, le SE-Unsa s'engage et se fixe l'objectif ambitieux de l'atteindre dans ses instances locales et nationales à l'horizon 2017. Dans la droite ligne du projet de l'Unsa, son union interprofessionnelle, le syndicat s'attachera à développer un syndicalisme de service pour offrir toujours plus de prestations à ses adhérents.

Notre projet éducatif

Depuis trop longtemps, dans notre école, les compromis tièdes garantissent le maintien d'un statu quo toujours défavorable aux mêmes élèves, ceux dont les

familles sont les plus éloignées de la culture scolaire. Notre congrès a choisi d'affirmer ses convictions en adoptant des mandats clairs et exigeants. Ils constituent un ensemble cohérent, en mesure de réformer en profondeur la scolarité obligatoire pour la rendre plus inclusive, plus juste, et plus efficace.

- Redéfinir les contenus du socle commun et des programmes, en partant des élèves et de leurs acquis réels et en tenant compte du temps disponible pour les apprentissages.

- Placer le travail personnel des élèves au cœur du temps scolaire car il est essentiel à la réussite de tous : pas d'externalisation des tâches scolaires sous la forme de «devoirs à la maison» à l'école et au collège.

- Mettre en place un système d'évaluation exigeant, en phase avec l'acquisition de compétences : remplacer à l'école et au collège, les notes et les moyennes, par des bulletins de compétences explicites, qui renseignent



l'équipe pédagogique et les familles sur les acquis réels des élèves.

- Transformer le Diplôme national du brevet en Brevet du socle commun, validant les compétences acquises, sans exclure le recours à quelques épreuves communes.

La formation

Pour le SE-Unsa, la formation initiale et continue des enseignants, des personnels d'éducation et d'orientation est plus que jamais au cœur de la réussite des élèves. Elle s'inscrit dans un continuum de la licence aux premières années d'exercice. Durant les deux années de master, au sein de l'école de formation, l'étudiant doit bénéficier d'un statut d'élève-professeur rémunéré par l'État. Pour le SE-Unsa, les aspects professionnels du métier doivent faire l'objet d'une étude approfondie lors de multiples stages durant le master.

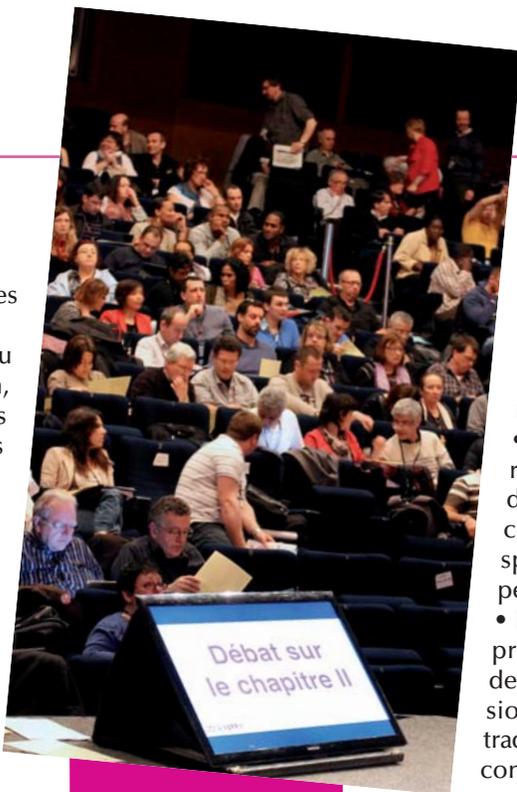
Organisés en une seule phase, à la fin du master, les concours doivent permettre aux candidats de mettre en valeur les compétences et gestes professionnels acquis et en construction.

Tout ce processus nécessitera le recrutement et la formation de formateurs de terrain dans le premier comme le second degrés.

La défense des personnels

Le SE-Unsa porte de nombreuses revendications pour les collègues : prime d'installation spécifique pour les établissements d'exercice difficile, prise en compte dans les barèmes de mutations d'éléments comme le concubinage ou l'existence d'ascendants à charge, renforcement des droits des agents non titulaires, augmentation des bénéficiaires du Pass éducation, développement des prestations et des bénéficiaires de l'action sociale...

- Le SE-Unsa considère que le système actuel d'évaluation et de notation des enseignants du 1^{er} comme du 2nd degrés est mal vécu par les collègues. Revoir les modalités d'évaluation, supprimer la note sont des nécessités si on souhaite que l'évaluation devienne réellement formative. Le SE-Unsa conteste un mode d'avancement basé sur un dispo-



700 participants

3 jours de débats

sitif «de la carotte et du bâton» et revendique que l'avancement d'échelon se fasse pour tous au rythme le plus rapide.

- Le SE-Unsa revendique la reconnaissance de l'évolution du métier d'enseignant, de la charge de travail, des missions spécifiques de certains personnels.

- Le SE-Unsa considère que la prise en compte de la diversité des situations d'exercice professionnel des collègues doit se traduire par une amélioration des conditions de travail et/ou de carrière : pondération horaire, bonification indiciaire, avantage d'ancienneté, indemnité.

- Dans le cadre de sa réflexion innovante sur l'organisation de l'École qui ne serait plus fondée sur le postulat «un enseignant/une classe», le SE-Unsa met en perspective l'objectif d'un nouvel abaissement des obligations réglementaires de service. Il revendique notamment un abaissement du temps de service à 23 heures d'enseignement dans le premier degré.

Michel Ates - Claire Krepper - Éric Pédeboscq
Joël Pehau - Céline Rigo



Le Congrès du SE-Unsa a connu des moments forts, immortalisés en images à travers des photos et des vidéos. Petite rétrospective...



Le projet syndical

Au terme de trois jours de débats, d'amendements et de votes, il a été adopté avec plus de 88% des voix. Il devient donc la nouvelle boussole syndicale pour les quatre années à venir. Vous le trouverez sur www.unsa.org/rejoignez-nous/notre-projet

• Pour découvrir les coulisses,

le «on» et le «off» du Congrès, Rdv sur www.se-unsa.org



Discours de Christian Chevalier, Secrétaire général du SE-Unsa



Intervention de Luc Bérille, secrétaire général de l'Unsa



SECRETARIAT NATIONAL ÉLU



La liste présentée par Christian Chevalier a été élue avec 96,7% des voix, elle est composée de :

- **Christian Chevalier** (secrétaire général)
- **Roland Bonnot** (trésorier national)
- **Joël Péhau** (secteur revendicatif)
- **Éric Pédeboscq** (secteur administratif et juridique)
- **Claire Krepper** (secteur éducatif)
- **Céline Rigo** (secteur société et laïcité)
- **Michel Atès** (secteur organisation/développement),
- **Stéphane Crochet** (secteur formation)
- **Stéphanie Valmaggia-Desmaison** (secteur communication)

Le Congrès s'est clôturé par une flashmob

